



Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**BIENVENUE CHEZ
AXA FRANCE**
AEP

– LIVRET D'ACCUEIL –

FONCTIONNEMENT • DIALOGUE SOCIAL •
ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES

SOMMAIRE

Le droit du travail au sein de Groupe	4
Les activités sociales & culturelles	6
Les temps forts d'une année type chez AXA AEP	8
L'information et les contacts utiles	9



*Vous venez de rejoindre le Groupe AXA FRANCE en tant que salarié ou alternant, **toute l'équipe CFDT vous souhaite la bienvenue.***

Avec ce guide, l'équipe CFDT d'AXA FRANCE AEP vous décrypte le fonctionnement du dialogue social, de vos droits et des activités sociales & culturelles au sein de l'entreprise.



LE DROIT DU TRAVAIL AU SEIN DE GROUPE

Au sein de l'entreprise, les syndicats sont très actifs. La CFDT syndicat majoritaire travaille au quotidien à vos côtés pour vous défendre et améliorer vos droits et vos conditions de travail.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES APPLICABLES

Le Groupe est régi par plusieurs conventions collectives :



Convention collective
des assurances



Convention collective des
Salariés commerciaux des
Sociétés d'Assurances



La convention collective
nationale de l'Inspection
d'Assurance

LES ACCORDS GROUPES DITS RSG ET LEURS APPLICATIONS PAR ENTREPRISE

Au sein du Groupe de nombreux domaines sont préalablement négociés entre la direction et les organisations syndicales au plus haut-niveau de l'entreprise pour fixer un « cadre » de négociation au sein de chaque entité :



Temps et organisation
du travail



Qualité de vie
au travail



Rémunérations,
etc.

Après quoi, chaque entité négocie en fonction de ses particularités.

MESURES UNILATÉRALES

Certains acquis ou règles dépendent exclusivement de mesures unilatérales appliquées par l'employeur.

PARLONS PEU PARLONS BIEN !



Depuis la dernière réforme du travail en 2017 l'accord d'entreprise peut-être plus défavorable que le code du travail! **Le rôle de vos représentants syndicaux est donc essentiel : ils doivent négocier pour obtenir de nouveaux droits et empêcher vos droits de reculer.**

QUATRE CSE ET UN CSE CENTRAL

Chaque entité dispose d'un Comité Social et économique, dans lesquels siègent vos élus CFDT pour discuter chaque mois des choix de gestion économiques, sociaux et organisationnels de l'entreprise.

Pour une information cohérente, de nombreux sujets sont traités au niveau central.

Le CSE sert de point de discussion et de contrôle pour s'assurer que le droit du travail, les accords d'entreprise sont respectés. C'est aussi le lieu où nous discutons des choix stratégiques pour garantir les emplois et les conditions de travail.



Pour en savoir plus, consultez la fiche pratique : le CSE ça sert à quoi ?

REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Quelle que soit votre entité de rattachement, vous pouvez également solliciter **vos représentants de proximité CFDT** qui travaillent sur la même région que vous. Ils répondent à toutes questions individuelles des salariés (problèmes heures, ...) et sur les problématiques relatives à vos conditions de travail (véhicules, droit à la déconnexion, ...)



COMMENT TROUVER LES INFORMATIONS SUR TOUS MES DROITS AU SEIN DE L'ENTREPRISE ?

Deux solutions pour trouver l'information sur vos droits :



Sur l'espace RH dans ONE



Le site web www.axafrance.fr ou l'application webapp.axafrance.fr

En cas de doute, d'interrogation ou de difficulté à obtenir l'application d'un droit par votre hiérarchie, contactez vos élus CFDT. Nous sommes des facilitateurs pour faire avancer les choses.



CONTACTER
MES ÉLUS CFDT

BON À SAVOIR



Sur notre site web www.cfdtaxafrance.fr et webapp.cfdtaxafrance.fr, vous trouverez des fiches pratiques qui font la synthèse des différents droits [Convention collective, accord, etc.] et répondent à vos interrogations.



LES ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES

Trois des quatre Comité sociaux et économiques AXA FRANCE, dont AEP, ont fusionné la gestion du budget des œuvres sociales et culturelles au sein du CNI [Comité National Inter-Établissements] afin de proposer un catalogue riche et varié aux salariés.



TICKETS
CINÉMA,
CONCERTS,
MUSÉES...



CHÈQUES
VACANCES,
BONS NOËL...



VOYAGES,
LINÉAIRES,
COLONIES...

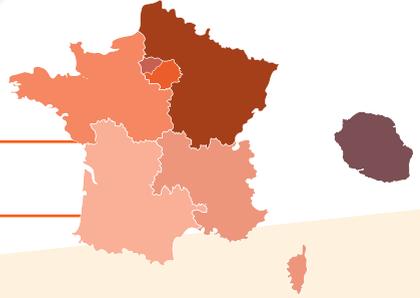


DES
MÉDIATHÈQUES

ET BIEN PLUS ENCORE...



FLASHEZ ET CONSULTEZ
LE RÈGLEMENT DU CNI!



VOS RÉFÉRENTS CFDT PAR RÉGION

ÎLE DE FRANCE



Georges
HADJIMLADIS
06 51 90 20 84



Jean-Yves
RIOU
06 19 10 38 13

NORD-EST



Toufik
BELHAJ
06 77 84 40 39



Romain
MANTEY
06 83 52 80 49



Didier
DURAND
06 71 93 37 61

SUD-EST



Jean-Luc
BABOIS
06 11 71 66 35



Nathalie
TARCY
06 68 33 03 63



Philippe
LABBE
06 73 80 26 27



Stéphane
COLLET
06 03 96 20 27



Sabrina
DORLIN
07 88 54 97 40



Charly
LIERON
06 50 96 18 38

QUEST



Éric
JANNIAUX
06 17 65 60 48



Cédric
BLASSY
07 50 66 52 08



Jean-michel
ARMERIGO
06 07 10 73 81



Joël
BOSSARD
06 22 16 45 21



Alexandre
MAURICE
06 17 61 25 11

SUD-OUEST



Stéphane
BOUJU
06 07 74 25 08



Xavier
MATHIEU
06 17 29 45 09



Sébastien
TAYSSE
06 24 90 13 08



LES TEMPS FORTS D'UNE ANNÉE TYPE CHEZ AXA AEP

JANVIER

MONÉTISATION DES JR :

 Transfert des JR de l'année précédente sur le PERECO dans la limite de 10 jours par année civile.

JUILLET

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE :

 LA NAO constitue un temps fort de la négociation de l'entreprise. La NAO est le moment idéal pour négocier les salaires de manière collective, entre autre négocier les seuils et le montant des objectifs commerciaux;

VERSEMENT DES PRIMES D'INTÉRESSEMENT ET DE PARTICIPATION AUX RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE :

 Si les résultats sont au rendez-vous, les salariés perçoivent l'intéressement et la participation. Il faut être présent l'année N-1 au versement.

FIN D'ANNÉE

BON DE FINANCEMENT SYNDICAL :

 Le bon de financement syndical permet de participer, de façon directe, au financement des organisations syndicales représentatives au niveau d'AXA France. La direction vous envoie un chèque syndical sur lequel vous indiquez à quelle organisation syndicale vous désirez le remettre.

JUIN

MONÉTISATION DES CONGÉS PAYÉS :

 Transfert dans le PERECO des CP de l'année précédente dans la limite de 10 jours par année civile (y compris les JR)

OCTOBRE

ENTRETIEN PROFESSIONNEL :

 L'entretien professionnel, qui est un temps d'échange avec votre manager, peut porter sur l'organisation de votre temps de travail :

- l'évolution prévisible du métier que vous exercez en lien avec la démarche commerciale de l'entreprise,
- vos souhaits quant à votre évolution professionnelle,
- les compétences développées depuis le dernier entretien et celles à développer dans les années à venir.

ÉLECTION TOUS LES 4 ANS



AVANTAGES, INFORMATIONS & CONTACTS UTILES



MUTUELLE

Vous bénéficiez de la mutuelle obligatoire ainsi que le régime de prévoyance. L'employeur prend à sa charge une partie du contrat de mutuelle auquel vous pouvez y adjoindre vos enfants rattachés à votre code de sécurité sociale ainsi que votre conjoint.



CESA

L'entreprise organise des campagnes d'acquisition de CESA abondé à 33,33% sur une valeur faciale de 600€* par l'employeur. Cette prestation est ouverte aux CDD, CDI et aux alternants.

**subvention à hauteur de 200€ par AXA*



SHARE PLAN

Il s'agit d'une campagne d'augmentation de capital. **Tous les salariés peuvent donc devenir actionnaires de l'entreprise.** Vous bénéficiez ainsi d'un prix décoté de l'action et de conditions fiscales avantageuses.

Chaque année, lorsque vous percevez vos primes d'intéressement et de participation, vous pouvez soit les récupérer, soit les investir sur différents fonds plus ou moins risqués.



PERECO

Chaque année, les salariés peuvent transférer jusqu'à 10 jours de congés payés et/ou de JRTT sur le PERECO. **Chaque jour transféré est monétisé et vous pourrez en disposer au moment du départ à la retraite.** Par ailleurs il est aussi possible d'alimenter le Pereco dans le cadre de l'opération Reflex (placement de l'intéressement et de la participation) dans ce cas l'entreprise abonde vos placements à hauteur de 750€ max (Si vous placez 1000€ l'entreprise mettra 750€ en plus si vous placez 600€, l'abondement sera de 600€).



PRÉVOYANCE

Garantie prévoyance obligatoire que vous pouvez compléter par des contrats facultatifs BCAC et AXA.

Bilan de santé sur la base du volontariat pour les plus de 40 ans tous les 4 ans. Examens plus poussés pour les plus de 50 ans.



RETRAITE/DÉPENDANCE

En plus de la retraite de base, deux fonds de pension supplémentaires :

- Un fond de pension AXA,
- Un fond de pension géré par la branche.

Un contrat dépendance avec une assistance en cas de dépendance partiel et une rente en cas de dépendance totale.

En cas de dépendance de vos parents un ensemble de services.

QUELLES SONT LES RÈGLES
POUR POSER MES JRI OU
JRA ?

JE SUIS
PROCHE AIDANT,
QUELS SONT
MES DROITS ?

PUIS-JE BÉNÉFICIER
D'UN TEMPS PARTIEL ET
POUR QUEL SALAIRE ?

JE PENSE ÊTRE MOINS PAYÉ
QUE MES COLLÈGUES,
QUELS SONT MES RECOURS ?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? NE CHERCHEZ PLUS ?

LES RÉPONSES SONT SUR LE SITE WEB
ET SUR LA WEB APP CFDT AXA FRANCE !

Depuis plusieurs mois, votre équipe CFDT a conçu pour tous les salariés d'Axa France, **un site** et **une web app** sur lesquels vous trouverez toutes **les informations utiles pour connaître vos droits et l'actualité sociale de l'entreprise.**



DES FICHES
PRATIQUES



DES FAQ



DES VIDÉOS



LES ACTUALITÉS
PAR INSTANCE & PAR RÉGION



Connectez-vous sur
www.cfdtaxafrance.fr
et/ou installez **la web app**
sur votre smartphone !

INSTALLER
LA WEB APP
en 3 ÉTAPES

COMMENT INSTALLER LA WEB APP ?

RESTEZ CONNECTÉ·E À L'ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL



1 2

Je me rends sur le site de la CFDT Axa France depuis mon mobile et je clique sur ce lien :

webapp.cfdtaxafrance.fr

Je clique sur le pop-up «Ajouter CFDT Axa France à l'écran d'accueil» en bas de l'écran.



OU



1.

Je clique sur l'icône d'option en bas de page



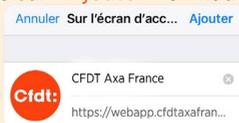
2.

Je sélectionne «Sur l'écran d'accueil»



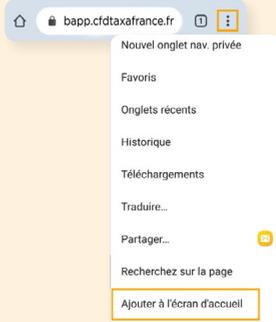
3.

Je clique sur «Ajouter» en haut à droite



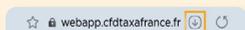
Sur Chrome

Je clique sur l'icône d'option en haut à droite et je sélectionne «Ajouter à l'écran d'accueil»



Sur Samsung internet

Je clique sur le symbole d'installation en haut à côté de l'adresse web et je valide





Suivez-nous sur
www.cfdtaxafrance.fr
et sur notre application
smartphone

Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS